

# Notariat : de nombreux débouchés

**Emploi** De standardiste à notaire, un large éventail de métiers accessibles dès Bac+2

Vous vous dirigez vers l'enseignement supérieur ? Vous aimez le droit ? Vous avez le sens du contact ? Vous êtes adeptes des nouvelles technologies ? Les métiers du notariat, très variés et porteurs d'emploi, peuvent vous intéresser. Le plus connu reste celui de notaire, une profession humaine et contemporaine, au contact d'une clientèle diverse. Ses champs d'action le sont tout autant : droit de la famille, de l'immobilier, de l'urbanisme, de l'environnement, des collectivités locales, rural, international, fiscalité...

Pour exercer ce métier, il existe trois voies. La professionnelle : après un master 2 en droit obtenu à l'université, l'étudiant suit un module initial pendant un mois dans un Institut national des formations notariales (INFN). Il valide ensuite cinq modules d'enseignements et effectue un stage en alternance de 30 mois, rémunéré, en office. Il soutient son rapport de stage pour obtenir le Diplôme de notaire.

Autre option, la voie universitaire via un master 2 en droit notarial à l'université. Une fois ce master obtenu, l'étudiant poursuit sa formation avec un stage rémunéré en office notarial et en alternance avec 4 semestres d'enseignement en université. Après remise du rapport de stage, il obtient



Les métiers du notariat sont vastes et permettent de travailler au contact d'une clientèle diverse.

le Diplôme supérieur de notariat (DSN).

Dernière possibilité, la formation par voie interne. Elle s'adresse aux collaborateurs titulaires du Diplôme des métiers du notariat (DMN) disposant d'une certaine expérience dans la profession. La préparation à l'examen de Contrôle des Connaissances Techniques (ECCT) se fait en deux ans dans un INFN habilité. Le candidat obtient alors le Certificat d'aptitude aux fonctions de notaire. Après ces trois voies, le nouveau diplômé pourra exercer comme notaire associé, ou en tant que titulaire d'un office individuel ou encore comme salarié.

## Des formations dès le bac

Mais les métiers du notariat sont bien plus vastes et emploient près de 60 000 personnes, en plus des 14 000 notaires ! Le panel de formations est large et va du BTS au Bac+4. Le BTS notariat comprend deux années d'études dans un INFN, un lycée ou à distance (Cned) dont 12 semaines de stage. Le diplômé peut alors devenir secrétaire notarial pour accueillir les clients, assistant formaliste pour exécuter les formalités juridiques, négociateur notarial pour la vente ou la location de biens. Il peut également être assistant pour préparer des dossiers ou rédiger des actes simples sous contrôle. Les études

peuvent ensuite se poursuivre avec Licence professionnelle métiers notariat. Celle-ci dure un an (en université et INFN) avec un stage et donne accès aux métiers d'assistant juridique ou de rédacteur d'actes. Il est possible de continuer vers le Diplôme des métiers du notariat (DMN), un niveau Bac+4. La formation se fait en alternance dans un INFN d'octobre à mai et comprend un stage rémunéré d'un an ou une étude. Les débouchés ? La rédaction d'actes et la gestion des dossiers en autonomie partielle ou totale sont l'expérience et la réception des clients.

**Dorothee Blanchet**  
20 Minutes Production

## « C'est varié, humain et enrichissant »

Sophie Sabot-Barcet, notaire à Monistrol-sur-Loire, partage sa vision de la profession.

### Qu'est-ce qui vous a donné envie de devenir notaire ?

Au cours d'un stage pendant mes études de droit, je suis tombée amoureuse de ce métier. Je m'imaginai les notaires isolés dans leur bureau avec des dossiers autour d'eux. J'ai découvert une profession ouverte, au contact des autres et très diversifiée.

### A quoi ressemble une journée type ?

Je suis beaucoup en rendez-vous pour des problèmes de voisinage, des questions de transmission de patrimoine, des signatures de contrats de vente immobilière, des règlements de succession... Je fais des points

réguliers avec les collectivités pour les accompagner sur les cessions de voiries et autres projets. Je réponds aussi aux questions des entrepreneurs. Le soir, je fais un point avec mes collaborateurs. J'aime ce que je fais et j'ai parfois du mal à quitter mon bureau tellement c'est varié, humain et enrichissant !

### Quels sont les avantages et inconvénients ?

Outre cette diversité et le fait de faire du sur-mesure, c'est aussi un métier hyper connecté. On tend vers le zéro papier. On fait des actes électroniques, des visioconférences... C'est un métier très moderne au cœur de l'évolution de la société. En revanche, il faut savoir s'arrêter car on serait toujours sollicité. Il faut aussi prendre

le temps de se former par rapport aux nouvelles législations.

### Un conseil aux personnes intéressées par les métiers du notariat ?

Il y a du travail dans notre domaine. Il faut oser pousser la porte de nos études pour en savoir plus sur la diversité des métiers du notariat. Ne sommes des officiers publics, ça fait partie de nos missions de renseigner et conseiller.

**Propos recueillis**  
**Dorothee Blanchet**



Maître Sophie Sabot Barcet.

Ce contenu a été réalisé avec BFM Business, par 20 Minutes Production, l'agence contenu de 20 Minutes.